

PHILIPPE BOSSEAU
ARCHITECTE DPLG
PRESIDENT D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE ALSACIENNE
ADMINISTRATEUR DE L'ECOLE ALSACIENNE

L'ECOLE ALSACIENNE HORS LES MURS

LE PROJET

Paris le 23 août 2007

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRESENTATION DE L'ECOLE ALSACIENNE

L'HISTOIRE

LA PEDAGOGIE

LE PROJET DE L'ECOLE ALSACIENNE HORS LES MURS

LES PRINCIPES

LE PROGRAMME

L'ORGANISATION

LE FINANCEMENT

LES CHIFFRES

CONCLUSION

DOCUMENTATION

INTRODUCTION

L'Ecole alsacienne est née en 1871 sous le nom d' « institution alsacienne » et fera sa première rentrée en 1873.

Après le désastre de la guerre de 1870 et parmi les grands thèmes du mouvement de rénovation nationale celui de l'école, de l'école pour tous, était dominant.

L'Ecole alsacienne, avec sa pédagogie spécifique, sera le principal laboratoire de l'école publique et restera une école toujours en mouvement, toujours soucieuse de répondre aux besoins de l'époque.

Aujourd'hui, au début du 21^{ème} siècle, le thème essentiel de notre avenir est toujours l'école.

Les circonstances ne sont plus les mêmes qu'à la fin du 19^{ème} siècle : l'école obligatoire, gratuite et laïque, mais la volonté d'apprendre au plus grand nombre à maîtriser la formidable évolution de la société partout dans le monde, dans tous les domaines, à tous les niveaux.

Pour l'Ecole alsacienne, toujours attachée à sa devise « ad nova tendere sueta » (vers la nouveauté par la tradition), c'est la valeur de l'individu, la cohésion sociale, l'ouverture aux autres, au monde dont il s'agit.

Le conseil d'administration de l'Ecole alsacienne a décidé de créer deux nouveaux établissements pour préparer l'individu aux conditions nouvelles, lui donner les moyens de s'épanouir, de choisir sa place dans la société et non le contraire.

En France, dans un milieu hétérogène, là où le lien social est à conforter, en Ile de France, dans un quartier en devenir, ouvert, moderne et riche d'avenir.

En Chine, à Shanghai, pour l'ouverture sur le monde dans une vaste dynamique mondiale qu'il convient d'aborder sereinement, où nos valeurs pédagogiques donnent du sens aux relations entre tous les hommes de bonne volonté.

D'abord, une présentation de l'Ecole alsacienne pour évoquer le travail accompli et le passé prestigieux de l'institution dû, bien sur, à l'action d'hommes d'exception, mais aussi à la richesse des valeurs pédagogiques, valeurs éternelles de l'évolution humaine.

Ensuite, le projet proprement dit qui vise tous les types d'enseignement pour tous, là où ils sont ; enseignement généraliste, enseignement technique et professionnel, apprentissage. Un projet qui permettra à chacun de parvenir à la connaissance, à la compétence, à la reconnaissance et enfin à l'épanouissement de soi dans tous les domaines de l'activité humaine.

PRESENTATION DE L'ECOLE ALSACIENNE

L'HISTOIRE

L'histoire de l'Ecole alsacienne c'est une histoire d'hommes, une histoire d'hommes refusant la défaite de Metz (Août 1870), celle de Sedan (septembre 1871), le siège de Paris par les armées prussiennes du 20 septembre 1870 au 28 septembre 1871.

C'est une histoire d'hommes soumis au traité de Francfort (10 mai 1871) faisant retourner l'Alsace et une partie de la Lorraine à l'Allemagne, provinces annexées à la France par Louis XIV en 1681 et permettent aux alsaciens lorrains qui souhaitaient conserver la nationalité française de quitter la région avant le 1er octobre 1872. Sur 1 628 000, un peu plus de 150 000 se réfugièrent sur le sol français.

C'est une histoire d'homme bouleversés par la répression sanglante d'idéaux modernes portés par la Commune de Paris (du 26 mars 1871 au 28 mai 1871).

Ces hommes, pour la plupart d'origine alsacienne, refusaient l'emprise étrangère sur leur pays et étaient décidés à organiser la résistance contre la colonisation.

Ces hommes animés d'une profonde culture humaniste savaient que c'est par l'école, par l'éducation, par la culture que l'homme peut progresser vers l'acceptation de soi, la tolérance et le respect de l'autre.

L'enseignement sclérosé depuis le Premier Empire, dans son organisation, dans son programme, dans ses méthodes et dans ses résultats, ne répondait plus aux besoins nouveaux, toujours incessants, d'une société qui évolue.

Ces hommes se proposaient pour conquérir la paix aussi bien intérieure qu'extérieure de redonner à l'enseignement sa dignité, sa vigueur, son rayonnement.

Loin tant de la conception des écoles publiques qui n'avaient pas évolué depuis le début du siècle que des écoles privées favorisées par la loi Falloux (1850) qui étaient plus politiques et cléricales que destinées à former l'individu, ces hommes s'engagèrent à créer une école différente. Une école dont la doctrine, les structures et les méthodes, à l'image de celles du collège Jean Sturm créée à Strasbourg en 1538, était faite pour l'homme nouveau qu'est chaque élève de chaque génération.

La base de l'enseignement : un esprit de tolérance et de liberté, hostile à toute tyrannie spirituelle, une culture nourrie de sagesse faisant place aux sciences, aux mathématiques mais aussi aux arts sans négliger l'éducation physique. Une conception de l'enseignement également éloignée de la légèreté de l'humanisme italien que de l'étroite orthodoxie saxonne.

Ces hommes, tel Alfred André, élu député de Paris en 1871 sur la liste des républicains conservateurs avec sa réputation d'esprit libre, indépendant et généreux, capable de combattre avec une même détermination les projets de droite ou de gauche lui semblant contraires à l'intérêt national, regroupa quelques hommes d'action pour la fondation d'un collège libre pour l'enseignement secondaire puis général à Paris.

Parmi eux, notamment : Adolphe Wurtz, médecin, chimiste, doyen de la faculté de Médecine, membre de l'Institut, sénateur, Charles Friedel, chimiste, membre de l'Institut, Alphonse Parran et Louis Sautter, ingénieurs, puis Gabriel Monod, Louis Gruner et beaucoup d'autres.

Ils dénonceront les insuffisances reprochées à l'enseignement public français : régime de l'internat de type carcéral, de longues heures d'études consacrées à de nombreux devoirs écrits, une discipline stricte, tous les éléments pour noyer l'élève dans l'anonymat, sans guide, sans repères et sans espoir.

Ils dénonceront aussi la conception pédagogique des écoles privées qui pratiquent l'ordre moral selon les jésuites, l'obéissance passive, le contrôle permanent, l'élitisme, la prédominance du verbe, la littérature plus que les sciences, la course aux diplômes, ...

En se démarquant formellement de la conception pédagogique des écoles privées et en sachant l'école publique impuissante à réaliser les réformes urgentes, ces hommes considéreront que l'initiative privée non confessionnelle peut entreprendre hardiment et immédiatement ce que l'Etat ne peut même tenter.

Une société anonyme est créée grâce à de généreux donateurs, à des personnalités désintéressées au plan matériel. Charles Friedel, professeur à la Sorbonne, prend en charge l'institution alsacienne.

L'institution alsacienne sera en état de marche pour la rentrée 1873 au 36 rue des Ecoles à Paris pour 5 élèves, avec Frédéric Braeunig comme directeur. Les locaux seront modestes mais les espoirs riches.

Attiré par la nouveauté de la conception pédagogique de cet Institut, William Waddington, archéologue, élu député de la Seine inférieure en 1871 fait partie des souscripteurs. Il sera nommé ministre de l'Instruction publique par le Président Mac Mahon.

Devant le succès de l'Institution, Gabriel Monod, administrateur, historien, alors directeur de la revue historique qu'il a créée, puis ensuite professeur au Collège de France, proposa à Frédéric Rieder, normalien, de diriger l'Institution alsacienne qui devient en 1874 « l'Ecole alsacienne ». Il restera dix sept ans directeur de l'établissement.

L'Ecole s'installera au 5 avenue Vavin, au milieu des guinguettes et des petits jardins. 4 classes, 50 élèves en 1874, 76 en 1875, 120 en 1876, 156 en 1877 avec 25 pensionnaires.

La première association des anciens élèves d'une école primaire et secondaire sera créée le 9 février 1876 avec Lucien Lassimonne comme Président. Elle sera et restera un des piliers de l'établissement pour les services rendus, la pérennité des valeurs pédagogiques et morales propres à l'Ecole alsacienne. C'est une sorte de conscience toujours entretenue. Reconnue d'utilité publique, elle offre des bourses, organise des manifestations, dîners, concerts, séances de signatures, débats, édite un annuaire, participe à la vie de l'Ecole.

L'Ecole alsacienne étend sa réputation à Paris, en France, à l'étranger. Le premier élève américain en 1874 s'appelle William Tewis de San Francisco, ils seront plus de 400, souvent boursiers Fulbright, dont Christian Herter, sous secrétaire d'Etat des Etats Unis. C'est son père, Albert Herter, artiste peintre, qui a réalisé l'immense tableau de la gare de l'Est à Paris représentant le départ des poilus en 1914.

En 1878, le jury de l'exposition universelle de Paris accordera à l'Ecole alsacienne une médaille de bronze pour son activité pédagogique.

William Waddington, nommé Président du Conseil par Jules Grévy, conseillera la même année à son ministre de l'Instruction publique Jules Ferry, d'aller s'informer sur le terrain de ce que faisait l'Ecole alsacienne. Un établissement privé non confessionnel prétendant mettre en œuvre tant de réformes par rapport au système existant c'était pour le moins un objet de curiosité.

Jules Ferry sera fort intéressé par sa visite et déclenchera toute une série d'enquêtes par l'inspection académique dont les résultats seront des plus positifs.

Une grande partie des réformes du programme officiel de l'instruction publique sera inspiré des méthodes de l'Ecole alsacienne et depuis ce jour l'Ecole alsacienne, laboratoire pédagogique de l'Instruction publique puis de l'Education nationale bénéficiera d'un concours financier annuel de l'Etat pour son action et ses recherches toujours innovantes.

Les lois déposées par Jules Ferry le 15 mars 1879 viseront à démanteler la citadelle cléricale élevée par la loi Falloux sur les écoles privées.

L'Ecole alsacienne est et sera toujours une école maternelle, une école primaire, un collège et un lycée. Ceci est l'une de ses principales spécificités.

En 1879, deux membres du conseil d'administration, Espagne, notaire, et Auburtin, architecte, au nom de l'Ecole alsacienne, achètent les terrains des 109 rue Notre Dame des Champs et 128 rue d'Assas. Auburtin, conçoit et réalise une école exemplaire, modèle pour les constructions de l'Education nationale : à l'échelle humaine plusieurs bâtiments séparés par plusieurs cours de récréation pour satisfaire aux jeux différenciés des grands et des petits, des filles et des garçons, avec de larges circulations et des salles aux dimensions volontairement réduites pour limiter le nombre d'élèves dans chacune d'elles, un amphithéâtre, un gymnase, une salle à manger, créant ainsi un lieu spécifique pour le bien être des élèves et de leurs professeurs, sans concession à la mode et aux effets du clinquant tout en respectant budget et délais.

Elle sera inaugurée le 9 juin 1881 par Paul Bert qui sera nommé quelques mois plus tard Ministre de l'Instruction publique par Gambetta.

Vous vivrez ! avait dit Jules Ferry aux responsables de l'Ecole alsacienne : *« vous vivrez car vous avez en vous les conditions de vie et d'épanouissement, l'université suivra et vous serez comme une avant garde ! »*

En 1882 l'effectif de l'Ecole sera de 261 élèves, en 1882 : 287...

L'Ecole alsacienne se développe et se développera en s'abstenant strictement de toute ingérence dans les domaines politiques ou religieux. Elle accueillera des enfants issus de tous bords, de toutes origines, de toutes confessions : de Waldeck Rousseau à Georges Bourgeois, de Camille See à Clémenceau, à Edouard Vaillant, chacun y puisera quelque chose.

De 1883 à 1891 date à laquelle Théodore Beck assurera la direction (il restera 31 ans Directeur) avec Alphonse Parran comme Président la période est morose et la gestion d'un développement rapide est difficile, mais dans son discours du 29 juillet 1891, Georges Burdeau, Ministre de l'Instruction publique dit que *« l'Ecole alsacienne subsistera parce qu'elle est digne de subsister, parce que les familles qui lui ont donné leurs enfants lui maintiendront leur confiance, parce que l'Etat lui même a intérêt à ce qu'elle dure et à ce qu'elle prospère »*. Il subventionnera l'Ecole alsacienne parce que son oeuvre est d'intérêt général et que c'est là le moyen pour l'Etat d'exercer sur l'enseignement privé son contrôle.

En 1903, Jules Siegfried, entrepreneur, Maire du Havre, député, sénateur puis Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies succède au Président disparu, Alphonse Parran. Il redynamisera l'Ecole et avec Théodore Beck ils permettront à l'Ecole alsacienne d'atteindre le chiffre de 300 élèves en 1906.

En 1905, la première élève fille fait son entrée à l'Ecole alsacienne, une aventure pour l'époque.

En 1908 l'Ecole s'agrandit au 107 rue Notre Dame des Champs, et en 1912, au 107 bis rue Notre Dame des Champs.

Elle vit les tristes moments de la première guerre mondiale en survivant. Elle aura ses héros, aussi bien élèves que professeurs : les Gruner, Marty, Frager, Chaput, Allier, Pottecher, Siegfried, et tant d'autres ...

Au lendemain de la guerre, le conseil d'administration sera amené à se renouveler notamment avec Jules Scheurer, Sénateur du Haut Rhin et Paul d'Estournelles, Prix Nobel de la Paix, Arnold Netter, membre de l'Académie de Médecine, ..., Henri Péquignat sera directeur de 1922 à 1953 !

L'Ecole alsacienne s'ouvre largement sur l'extérieur, appelle des personnalités extérieures sur des sujets de culture ou d'actualité.

En 1924, pour le 50^{ème} anniversaire de l'Ecole, sera inauguré par Alexandre Millerand, Président de la République, le monument aux morts de la guerre dessiné par Léon Pasquier, architecte, ancien élève, Président de l'association des anciens élèves de l'Ecole alsacienne, membre du Conseil, et décoré par Maurice Testard professeur de dessin.

En 1925, Gaston Doumergue, Président de la République assistera à un concert donné à l'Ecole pour montrer que l'enseignement à l'Ecole alsacienne est aussi celui des arts.

En 1927, Edouard Herriot, Ministre de l'Instruction publique, partisan de l'école unique, se félicite de voir l'Ecole alsacienne, école privée, servir d'efficace laboratoire à « l'école du peuple ». Il dit « *aider l'école alsacienne c'est afficher le refus du monopole, c'est répondre par des faits à l'opiniâtre campagne de dénigrement contre l'enseignement d'Etat* ».

C'est une période riche, féconde pour les élèves, qui durera jusqu'en 1932.

La loi des finances du 16 avril 1930 entérine la gratuité progressive de l'enseignement secondaire. Ce sera chose faite en 1933 pour l'ensemble des classes. L'afflux d'élèves pose à l'Etat de délicats problèmes. L'Ecole alsacienne, elle, se doit de conserver des effectifs limités avec une pédagogie individualisée en face d'une pédagogie de masse non maîtrisée.

Son souci proclamé de culture et de formation d'une personnalité et d'une responsabilité de futur citoyen en confirme son caractère exceptionnel dans l'enseignement français.

L'augmentation substantielle de la subvention d'Etat va permettre à l'Ecole de conserver son originalité. Le gouvernement Léon Blum continuera de subventionner l'Ecole

Entre 1939 et 1945, l'Ecole alsacienne vivra six ans de malheur. Peu d'élèves, peu de professeurs. En 1940, l'un des cadets de Saumur, Jean Louis Dunand, ancien élève, est assassiné. Christian Pineau, ancien élève, rédige « le manifeste du syndicalisme français ». Il animait le syndicat CGT de banque et de bourse. Le pasteur Marc Boegner, Léo Hamon, Jean Bruller (Vercors) anciens élèves avec Rémi Maublanc, professeur à l'école, participeront à la première revue d'opposition au régime de Vichy préparée dans les milieux intellectuels communistes : « la pensée libre ». Deux des cinq martyrs du lycée Buffon, Jean Arthus et Louis Legros, anciens élèves, seront fusillés. Alexandre Minkowski, ancien élève, se réengagera dans l'armée. Cependant le Président du conseil d'administration de l'Ecole alsacienne, Julien Monod, ayant obtenu des subsides de l'Etat français sera décoré de la francisque. Le 26 juillet 1944, le conseil d'administration de l'Ecole accepte sa démission.

Jacques Isorni, ancien élève, sera l'un des avocats du Maréchal Pétain.

Il faudra attendre la rentrée de 1945 pour rétablir un certain ordre mais l'Ecole alsacienne revivra suivant ses traditions. C'est Jean Neel qui assumera cette lourde tâche jusqu'en 1953.

En 1945, Georges Hacquard est nommé professeur de lettres classiques à l'Ecole alsacienne. D'origine lorraine, né en 1918, Georges Hacquard, dès sa prime jeunesse, décide de se destiner à l'enseignement. A 20 ans, en 1938, il est professeur de lettres à Roanne. Ses capacités, ses dons, ses actions et son engagement en font déjà un personnage marquant, un artiste. Il incarnera durant plusieurs décennies toute la richesse de la pédagogie française en donnant à l'Ecole alsacienne un essor sans cesse renouvelé, toujours remarqué. De ses œuvres écrites plusieurs seront distinguées par l'Académie Française, « *le guide romain antique* », chez Hachette, « *Vers une Ecole Idéale* », chez Laffont, Prix social en 1972 de l'Académie d'Education et « *Le Guide Mythologique* » chez Hachette. Il sera honoré dans plusieurs Ordres, la Légion d'Honneur, le Mérite, l'Académie et son image rayonne dans les souvenirs les plus tendres de nombreuses générations. Son œuvre la plus forte, la plus conforme aux aspirations les plus nobles véhiculées par l'Ecole alsacienne, c'est sa famille, ses élèves, les hommes qu'il a construits.

En 1950 les effectifs de l'établissement s'élèvent à 700 élèves.

En 1953, Georges Hacquard est nommé Directeur. Il le restera jusqu'en 1986. L'Ecole alsacienne allait retourner à sa source, travailler à retrouver les notions fondamentales qui avaient fait d'elle depuis sa création un laboratoire de recherches et d'innovations, de culture, de formation personnelle, de civisme et d'ouverture au monde.

Georges Hacquard allait renouveler la tradition pédagogique de l'Ecole en l'adaptant à l'époque, au monde pour former des hommes.

Il va recomposer l'équipe d'enseignants. Il favorisera le dialogue entre l'Ecole et les familles. L'association des parents d'élèves sera créée en 1951 par Gaston Westercamp.

En 1952, Jean Pierre Hammel est censeur des études après avoir été professeur de mathématiques. Commandant des FFI de Bretagne, il avait participé aux combats aboutissant à la libération de Saint Briec et avec la 2^{ème} DB arrive à Compiègne le 1 septembre 1944. Il sera médaillé de la Résistance.

Le tandem Hacquard Hammel avec Jeannie Aeschmann, pendant 35 ans, vont porter l'Ecole alsacienne au plus haut niveau de l'éducation française.

L'Ecole va se développer, s'agrandir, poursuivre son œuvre pédagogique en innovant sans cesse dans le scrupuleux respect des valeurs qui l'ont vu naître et non dans le tintamarre des fausses bonnes idées, des modes. C'est en elle même que se trouve le meilleur car elle est multiple, elle est vivante, elle est forte.

Ouvertures : voyages, compétitions sportives, théâtre, séances musicales, chorale, radio, télévision, conférences, débats, expositions ...

Des professeurs de tous les âges, de toutes les origines ; de grands maîtres, Bernadette de Léobardy, Thérèse Dumas, Guy Varenne, Georges O'Toole, Alfred Simon, Jean Conilh, Michel Carrade, Jean Chaminade, Nicole Hammel, Madeleine Cussac, Marie Debu Bridel, Pierre Lamy et tant d'autres...

Dès 1956 Georges Hacquard s'intéresse à la Chine et bâtit quelques projets. L'enseignement de la langue chinoise en 1963 aura le succès que l'on sait. Les contacts avec les pays étrangers sont fréquents et toujours suivis d'effets pour les élèves.

En 1957 la situation juridique de l'Ecole est préoccupante. Sa structure de société anonyme commerciale correspond mal à ce qu'elle est : une école et non une entreprise. C'est le Ministre de la Justice de l'époque, François Mitterrand, dont deux de ses enfants sont à l'école qui dénouera efficacement le problème, qui sera définitivement résolu ultérieurement.

En 1958 le Président du conseil d'administration, Roger Barbary ancien élève, ancien Président de l'association des anciens élèves, meurt. Il sera remplacé par Georges Gallienne, ancien élève, boursier, Croix de guerre (1915), Président de nombreuses sociétés et Maire de Chambourcy.

La loi du 31 décembre 1959 dite loi Debré, impose aux écoles privées de contracter une alliance avec l'Etat. L'Ecole alsacienne subventionnée par l'Etat depuis 1890 va donc signer un contrat d'association.

Les professeurs compte tenu de leurs diplômes sont traités soit comme des agents (non titulaires) de l'Etat, soit comme des fonctionnaires. Ils sont rémunérés comme tels par l'Etat. En outre, une allocation par tête d'élève, « le forfait d'externat », calculée d'après le prix de revient d'un élève de l'enseignement public est versé à l'établissement comme contribution à son fonctionnement. En échange, l'établissement sous contrat doit respecter les règles de l'enseignement public, notamment en matière d'horaires, tout en restant libre du choix de ses méthodes pédagogiques. Il se soumet aux contrôles de l'Etat, administratifs, financiers, pédagogiques... Ces divers contrôles sont exercés par l'inspection générale de l'Education Nationale et par les autorités académiques.

C'est Georges Hacquard, grâce à son action auprès du Ministre de l'Education Nationale Louis Joxe, qui obtiendra l'accord du gouvernement sur le contrat conclu par Georges Gallienne qui craint que ce contrat ne fasse devenir l'Ecole alsacienne un lycée comme les autres.

A partir de 1961, c'est un peu l'âge d'or de l'Ecole alsacienne sous la présidence de Victor Schlumberger et la direction pleine et entière de Georges Hacquard.

Le contrat d'association avec l'Etat non seulement conservera à l'Ecole alsacienne son originalité mais des dérogations successives assureront son évolution pour rester toujours fidèle à la nouveauté, à l'écoute des autres et du monde pour mieux former les enfants.

L'Ecole se développera encore dans ce nouveau cadre et s'agrandira pour recevoir 1365 élèves en 1965 grâce aux compétences croisées du Président Gaston Westercamp et du Directeur Georges Hacquard.

En 1972, l'Ecole de société anonyme se transforme en association de loi 1901, forme juridique plus conforme à sa destination.

Le centenaire de l'établissement sera fêté dignement avec un comité d'honneur prestigieux dont chaque membre est ancien élève ou parent d'élèves notamment : Wilfried Baumgartner, membre de l'Institut, René Cassin, membre de l'Institut, Etienne Dennerly, Ambassadeur de France, Louis Gabriel Robinet, membre de l'Institut, François Jacob, Prix Nobel de Biologie, Pierre Laurent, Conseiller d'Etat, Claude Lévi Strauss, membre de l'Académie française, Théodore Monod, membre de l'Institut, Pierre Pfimlin, maire de Strasbourg.

En 1977, le programme commun de gouvernement élaboré par la gauche préconisait la condamnation des établissements privés sous contrat.

Interrogés, Pierre Cot, Jean Pierre Cot, François Mitterrand, Edgar Pisani ... tous parents d'élèves, Michel Rocard, ancien élève, Pierre Mendès France et beaucoup d'autres se montrèrent rassurant quant à l'avenir de l'Ecole, et Edith Cresson, mère d'élèves, secrétaire nationale du parti socialiste à la jeunesse et aux étudiants fit une réponse précieuse :

« L'intégration des écoles sous contrat devra se faire sans aucun licenciement, les intérêts des personnels étant préservés. Toute spoliation est exclue et le droit de refuser la nationalisation garantie ; les socialistes n'entendent pas instituer un monopole de l'enseignement. Cette intégration sera négociée. Elle se fera au même rythme que la transformation statutaire du service public. Dans le cadre du droit à la différence, les établissements pratiquant une pédagogie ou un mode de vie extraordinaire seront dotés d'un statut dérogatoire permanent. Affirmer cette position n'est pas rallumer la guerre scolaire, c'est faire au contraire toute sa place à la liberté de conscience individuelle et collective tout en affirmant la nécessaire unité nationale. L'Ecole alsacienne doit bénéficier d'un statut dérogatoire permanent ».

Cela sera respecté, l'Ecole alsacienne pourra toujours avancer à son rythme, toujours en avance, car libre et souple dirigée par des équipes restreintes et pérennes elle agit pour tous.

En 1983, le premier séjour d'élèves d'une école secondaire française en Chine, l'Ecole alsacienne, sera organisé grâce au précieux soutien du Ministre des relations extérieures, Claude Cheysson, père d'élèves.

Depuis, tous les ans, une centaine d'élèves de l'Ecole passent un mois d'étude à Pékin et voyagent dans le pays les quinze jours suivants.

Pour satisfaire à sa pédagogie, à son succès, les bâtiments de l'Ecole devaient s'adapter aux circonstances. Depuis de nombreuses années, un vaste projet d'aménagement du site dans son ensemble était évoqué sans jamais faire consensus.

Un trio soudé par le même souci de doter l'École de bâtiments et d'espaces spécifiques, Pierre Bartholin, ancien élève et Président du Conseil d'Administration, Georges Hacquard, Directeur de l'École et Philippe Bosseau, ancien élève et architecte concrétiseront ce projet.

Suivant les principes propres à la pédagogie particulière de l'École et à l'ouvrage de Georges Hacquard « *Vers l'École Idéale* », l'architecte composera un projet favorisant la diversité de petits volumes séparés les uns des autres par des espaces libres propices à tous types de récréation. Les bâtiments Auburtin seront conservés ainsi que ceux constituant l'esprit de l'École : une maison car l'école est aussi, après la maison, le lieu privilégié d'appréhension de l'espace. Les nouveaux volumes construits abriteront des salles de tailles différenciées, des circulations verticales larges, ouvertes, symboliques créant des jeux de lumières et de textures, pour interroger l'enfant hors de l'uniformité souvent sclérosante des normes administratives, pour l'autoriser à rêver car à l'École alsacienne les enfants rêvent aussi.

En parfait accord avec Bernard Zehrfuss, architecte, grand prix de Rome, membre de l'Institut et du conseil d'administration de l'École alsacienne, défendu par le Ministre de la Culture de l'époque, Jack Lang, ce bâtiment singulier sera une référence, comme un exemple d'architecture scolaire.

Ce bâtiment sera inauguré en 1988 lors d'une cérémonie placée sous le patronage d'un ancien élève Stéphane Hessel.

En 1986, Jean Pierre Hammel succède à Georges Hacquard au poste de directeur. Il poursuivra ce qu'il faisait avec Georges Hacquard et permettra la transition avec un nouveau directeur, René Fuchs.

Celui ci terminera les travaux de rénovation de l'École sous l'autorité d'Edouard Sautter, Président. Wilmotte, père d'élèves en sera l'auteur.

L'École vivra sur ses acquis et sera prête à accueillir en 2001, Pierre de Panafieu, professeur agrégé d'histoire, ancien censeur, second ancien élève après Robert Villatte (1953/1955) à être directeur de l'établissement. Il est marié à une ancienne élève, Hélène.

Jacques Donadieu sera le nouveau censeur de l'établissement.

En 2002, l'événement : le conseil d'administration de l'École élit présidente une femme, une femme de caractère, indépendante, volontaire pour poursuivre l'œuvre humaine en perpétuel renouveau, en perpétuel devenir : l'éducation des enfants.

Lise Grivois, médecin, chevalier dans l'Ordre des palmes académiques, ancienne Présidente de l'association des parents d'élèves qui a confié l'éducation de ses quatre enfants à l'École alsacienne est aussi active dans de nombreux domaines de la santé : lutte contre le sida, la Croix Rouge,...

Elle saura animer un conseil d'administration ouvert sur tous et tout, à travers la France et le monde pour que, toujours, le projet le plus beau reste l'avenir de nos enfants.

LA PEDAGOGIE

L'École alsacienne base sa pédagogie sur l'individu, ses qualités, son épanouissement et sur les valeurs éternelles façonnant l'homme, valeurs morale, intellectuelle, professionnelle.

L'École alsacienne fait un enfant heureux à l'école où il se sent entouré d'affection, un lieu paisible où il reçoit l'instruction, à l'abri des rigueurs d'une discipline inutile puisque l'amour du travail, de ses professeurs, de son école a détruit en lui le principe d'opposition, source de toutes les fautes graves et n'a laissé place qu'à quelques actes de légèreté faciles à réprimer.

L'École alsacienne est faite pour tous, quel que soit son avantage ou son handicap, car l'enseignement ne s'adresse pas à quelques intelligences ou corps d'élite destinés à recevoir une culture supérieure et délicate mais à tous ceux plus ou moins doués pour l'exercice intellectuel ou manuel afin qu'ils puissent s'exprimer au mieux de leur penchant.

L'École alsacienne fait de ses élèves des hommes de qualité quelque soient leurs origines et leurs destins, leurs passions ou leur fortune.

L'École alsacienne enseigne tout à tous, car l'homme c'est la diversité et la richesse de la société c'est l'homme.

L'École alsacienne adapte sa pédagogie non aux règles, aux théories, aux illusions, mais aux besoins, aux aspirations, aux rêves de chaque génération.

L'École alsacienne assure la connaissance de l'autre, favorisant le contact entre les êtres, élargissant l'esprit, le cœur aussi.

C'est l'école qui fait passer l'individu de l'enfant à l'adulte, qui le sort de sa famille pour l'introduire dans la société, c'est l'école qui forme l'homme, le citoyen.

Son enseignement, c'est celui de la tolérance et de la liberté, hostile à toute tyrannie, à toute course aux diplômes, loin de la frénésie du paraître, de l'illusion du clinquant, de la mode.

Son enseignement, c'est une culture nourrie de sagesse, d'amour de soi même et des autres, c'est aider ses élèves à devenir des hommes libres, maîtres d'eux mêmes, conscients de leurs devoirs d'abord et de leurs droits ensuite, sachant que la liberté individuelle s'arrête là où commence celle de l'autre, c'est former ses élèves pour la vie et non pour la science, faire d'eux des hommes et non des savants, c'est s'adresser à tous, de toutes origines, de toutes conditions, c'est cultiver l'âme autant que l'intelligence.

Son enseignement c'est l'universalité de l'instruction, la conformité avec la nature, l'étude simultanée des choses et des mots, l'organisation des leçons en encyclopédies successives et concentriques. C'est le corps et l'esprit. C'est de bien remplir la mémoire sans que l'entendement soit vide.

C'est de lutter contre le facile, le prêt à penser, la tyrannie du pseudo spirituel ou intellectuel toujours à la mode. C'est l'ouverture sur le monde, sur les autres, sur toutes les formes d'expression, sur l'appétit de chacun. C'est préférer la préparation à la vie aux études car l'importance donnée à la préparation aux examens, l'esprit de compétition mal compris et la défiance de la jeunesse, tout cela jette un germe de division dans la société.

Son enseignement prépare l'individu à vivre, à s'adapter aux circonstances en lui assurant les moyens de s'épanouir, les moyens de ses ambitions, de ses souhaits, les moyens de choisir sa place dans la société et non le contraire.

Pour ce faire, c'est l'aspect familial de l'éducation qui est favorisé. Les élèves sont externes, c'est la règle, la famille devant rester le lieu privilégié de l'éducation d'un enfant. Mais ce rôle familial ne pouvant pas toujours être rempli l'Ecole alsacienne acceptera des pensionnaires, certains partageant la vie de leurs professeurs. La liaison étroite entre les familles et l'Ecole restera une des données de base de la pédagogie de l'établissement. La collaboration des familles faisant partie intégrante du système éducatif, elles participent à la vie de l'Ecole par un comité les représentant auprès des instances dirigeantes et par des délégués de classes.

C'est le respect du professeur tant par l'élève que par la famille, architecte d'une vie, d'un avenir, d'une société, que l'Ecole alsacienne considère comme essentiel à son enseignement.

C'est amener les élèves à se soumettre à une discipline non contrainte mais librement acceptée. Une discipline sans récompense ni punition.

C'est favoriser l'expression de l'élève devant ses condisciples, devant ses professeurs, devant ses parents. Le verbe et l'écriture. La poésie pour le plaisir, pour la mémoire. C'est mettre l'accent sur ses relations avec les autres, sous toutes ses formes.

C'est en étant résolument laïque que l'Ecole alsacienne peut dispenser un enseignement accessible à tous.

C'est à partir des programmes pédagogiques officiels qu'elle respecte que l'Ecole alsacienne innove. C'est par des activités variées qu'elle favorise l'entendement : la musique avec la chorale et les concerts, les arts plastiques et graphiques, le théâtre, la photographie, le sport, les voyages...

C'est favoriser l'étude des langues dès le primaire. Depuis plusieurs décennies le chinois est enseigné à l'Ecole alsacienne. Un accent particulier est mis sur l'enseignement des langues vivantes. Des échanges d'élèves s'établissent en Amérique, en Asie, en Europe.

Ce sont des effectifs peu nombreux, des professeurs de qualité, des locaux adaptés, l'utilisation optimale des techniques de communication actuelles.

C'est l'accompagnement des élèves après les cours, non pour « bachoter », mais pour aider, pour approfondir, pour comprendre. C'est le foyer, pour se détendre, pour s'exprimer, peut être pour ne rien faire.

C'est apprendre à se bien tenir, à se comporter. Pour soi même, pour les autres. Action conjugée de la famille et de l'école. L'allure, les vêtements, la voix et les gestes marquent l'individu.

C'est l'importance du repas, moment pédagogique majeur. Pour la santé d'abord, un bon repas pris calmement. Pour la connaissance de la nourriture, parfaite leçon de chose. Pour l'art culinaire, universel. Pour l'art de la table, les techniques, les usages. Pour la convivialité, le partage, le respect, tout ce qui participe à la socialisation de l'individu. C'est pourquoi à l'École alsacienne les repas ont longtemps été préparés et servis à table de 6 à 8 élèves, dans de petites salles propices à l'intimité de moments partagés.

C'est, enfin et surtout l'amour, de soi même, des autres, de sa maison comme de son école de sa famille et de ses professeurs. Et puis toutes les richesses de la découverte. La vie.

LE PROJET DE L'ECOLE HORS LES MURS

Aujourd'hui, comme toujours, à chaque génération et en tous lieux, le thème essentiel de notre avenir est l'éducation : la famille et l'école, l'école pour tous et partout.

La famille évolue, parfois mono parentale, souvent recomposée, l'école cette seconde maison doit s'y adapter. L'emploi du temps des parents marque de plus en plus la vie scolaire, les activités de chacun ayant une influence sur l'autre. Le déjeuner ne se pratique plus à la maison, les études du soir non plus. Les loisirs, depuis et lorsqu'ils existent, ne sont pas forcément partagés en famille. Le monde s'est élargi, les mouvements humains aussi. L'école doit évoluer, l'Ecole alsacienne se doit d'y participer.

Après plus d'un siècle d'expériences, d'analyses et de résultats, l'Ecole alsacienne, association reconnue d'utilité publique, établissement d'enseignement privé sous contrat avec l'Etat souhaite étendre son engagement pédagogique en France et dans le monde. Outre la qualité des intervenants, c'est la complémentarité du public et du privé qui lui a permis d'être toujours en mouvement et qui aujourd'hui lui permet d'envisager ce qui est une nécessité, une volonté commune : celle de mettre en place un enseignement de qualité, complet et adapté pour nos enfants.

C'est dans le cadre d'un aménagement urbain permettant l'ouverture sur l'extérieur, sur la ville, dans un site en devenir que l'Ecole souhaite s'implanter. Un site où les principes pédagogiques de l'Ecole alsacienne peuvent assurer le brassage de populations hétérogènes, le lien social sans lequel toute vie en société est difficile, conflictuelle et sclérosante, et l'épanouissement de toute une jeunesse.

En France, l'Ecole alsacienne envisage la création d'un nouvel établissement dans le milieu urbain qui fait sa capitale : la région d'Ile de France. C'est à Trappes, dans les Yvelines que le projet pourrait se concrétiser.

Là, comme ailleurs, le tissu urbain s'est dégradé suivant l'idée simpliste que si chaque fonction de la ville, du bourg, du village est séparée de l'autre, tout ira mieux, plus de gêne, plus de conflit. En effet, on habite d'un côté, on travaille de l'autre, on s'amuse ailleurs. C'est peut être logique. Largement prôné par les politiques, les experts et les médias, cette idée séduisante fit que chaque village, chaque bourgade, chaque ville a eu son lotissement, sa zone industrielle, sa zone commerciale. Cela a développé les banques et organismes étatiques et /ou paraétatiques, les constructeurs, l'automobile et la distribution. Cela s'est traduit par l'étalement des constructions saccageant d'innombrables sites, par la schizophrénie des transports quels qu'ils soient, par l'isolement, le repliement sur soi, la peur de l'autre, l'égoïsme, la déchéance d'un milieu sans centre ni sens, sans vie. Cela a contaminé le tissu existant. On sépare, on spécialise, on fige, on fait de la différenciation, alors que la vie n'est que contacts, mouvements, échanges, mélanges, jour et nuit, tout.

C'est avec des idées globalisantes, des programmes « attrape tout », que des écoles, des collèges, des lycées ont été construits dans ce contexte.

C'est aussi l'absence de réelle création pédagogique dans le carcan administratif qui gère et fige l'enseignement sur tout le territoire de manière uniforme, avec l'élitisme d'études nobles opposées à celles qui ne le seraient pas, c'est tout cela qui induit dans la société une ségrégation sociale qui devient insupportable.

C'est l'égoïsme, l'idéologie aveugle qui priment et rendent violents ou apathiques.

Dans le monde, la France est le premier pays entretenant hors frontières un vaste réseau d'établissements scolaires assurant la formation de nombreux enfants de toutes origines. Ces écoles assurent aussi le rayonnement de notre langue et de notre culture. L'Ecole alsacienne entend y apporter sa participation.

Dans le monde, le pays d'avenir par excellence c'est la Chine. Et la Chine, l'Ecole alsacienne la connaît bien. Depuis plus de quarante ans l'enseignement de la langue chinoise est effective à l'Ecole alsacienne. Depuis plus de vingt ans, tous les ans, une centaine de ses élèves sinologues partent en Chine, et pour étudier et pour voyager. Pour connaître. Des élèves chinois, de plus en plus nombreux viennent à l'Ecole.

Les liens privilégiés que l'Ecole alsacienne a pu tisser depuis de si nombreuses années avec la Chine et les chinois ont démontré que nos différences nous rapprochent et que nous pourrions partager ce que nous avons de plus cher : notre désir d'avenir pour nos enfants.

Nos valeurs pédagogiques, l'écho qu'elles suscitent là bas, leurs propres valeurs et les complémentarités induites sont les prémices de connaissances, de compréhension et finalement de fraternité entre les peuples.

C'est à Shanghai que l'Ecole alsacienne compte ouvrir un nouvel établissement. Dans un nouveau quartier, suivant les principes d'aménagement lui permettant de dispenser sa pédagogie, cette école française sera la vitrine de la richesse de l'enseignement français, de ses possibilités d'évolution en revenant toujours aux valeurs simples de tout enseignement : apprendre à réfléchir, apprendre à agir, apprendre à vivre.

LES PRINCIPES

Les deux établissements seront conçus suivant les mêmes principes :

Chaque établissement sera une annexe de l'Ecole alsacienne.

Dans les établissements annexes la pédagogie propre à l'Ecole alsacienne sera dispensée suivant les méthodes définies et utilisées par l'Ecole de la rue Notre Dame des Champs, établissement principal, et adaptée aux réalités locales.

Chaque établissement sera conçu suivant le même programme.

L'organisation de chaque établissement annexe sera identique à celle de l'établissement principal.

Les établissements seront complémentaires les uns des autres.

LE PROGRAMME

Chaque école sera donc composée pour l'enseignement général, d'une école maternelle, d'une école primaire, d'un collège et d'un lycée ; pour l'enseignement technique et professionnel, d'un lycée ; pour l'apprentissage, de trois centres de formation, avec tous les services intégrés et pour l'ensemble un internat.

L'enseignement technique et professionnel ainsi que les centres de formation pourront concerner les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, de la parfumerie et de la vente de produits de luxe, de l'artisanat d'art et du spectacle, du soin à la personne, de moniteur, d'éducateur.

Chaque école sera organisée autour de trois ensembles : les salles de classe, les locaux spécifiques à l'enseignement et l'administration.

Chaque ensemble au moins sera séparé des autres par des espaces libres. De tailles, de formes et de nature multiples ils seront les lieux de récréation spécifiques à chaque type de détente.

Les salles de classe seront de taille et de volume différents les uns des autres adaptées aux enfants, aux disciplines enseignées. Elles seront réparties dans la composition d'ensemble pour satisfaire à l'orientation, à l'acoustique, aux relations avec les autres éléments du programme.

Chaque classe aura sa personnalité exprimée par son professeur, sa dénomination, sa décoration.

Les locaux spécifiques seront communs à tous les enseignements :

Le bloc informatique abritera le centre informatique de l'établissement assurant d'abord l'aptitude de chaque élève de toutes les sections à la maîtrise de l'outil informatique, du multimédia, puis à l'utilisation des nouveaux moyens de connaissance mis à sa disposition. L'inter communication entre les différents ensembles, entre les nouveaux établissements, entre eux et la « maison mère » entre eux et l'extérieur augmentera les capacités d'éveil, de connaissance et de relation des élèves. Les professeurs auront là, à leur disposition, de nouveaux outils pouvant les assister dans leur mission.

Un bloc sciences composé de petits laboratoires spécifiques à chacune d'elles accueillera les élèves de tout l'établissement. L'apport informatique étant particulièrement utile à l'enseignement de ces matières, de larges écrans équiperont les salles, pour les démonstrations internes aussi bien qu'externes.

Un bloc arts plastiques et technique réunira un atelier de peinture, un atelier de sculpture, un atelier d'expressions graphiques puis un théâtre, une salle de musique et une salle de chant ; un atelier spécifique et adapté à chaque métier enseigné.

Certains de ces ateliers pourront être ouverts sur le quartier.

Un bloc restauration recevra l'ensemble des élèves dans des espaces différenciés en taille, en volume, en décoration. Certaines parties seront accessibles à des personnes étrangères à l'établissement. Les repas seront essentiellement fabriqués sur place et une partie de la cuisine sera le laboratoire du lycée professionnel. Le service se fera table et pourra se faire par les élèves des sections concernées. Un « self service » sera mis en place en complément suivant les besoins.

Un bloc internat sera à la disposition des élèves. Sur une base de chacun sa chambre avec sanitaires et réseau multi média, des locaux communs seront prévus pour la détente, l'étude, l'entretien. Le personnel formé à dessein apportera ses compétences à la bonne tenue des établissements pouvant éventuellement recevoir d'autres élèves que ceux de l'école. En effet, cet internat sera intégré à un ou des bâtiments où logeront des professeurs, des étudiants, des personnes âgées..., Pas bâtiments mono fonctionnement. C'est à dire que même au niveau du logement, de la vie à l'extérieur de l'école proprement dit, l'Ecole alsacienne veut participer à l'osmose nécessaire entre les ages et les générations. Elle veut permettre à nouveau la vie en société qui commence par la proximité.

Un vaste centre de documentation et bibliothèque à disposition de tous les élèves avec les équipements nécessaires abritera aussi les locaux du foyer, local d'expression, d'exposition avec le siège de l'association des anciens élèves filialisée de celle existante.

Trois salles de taille différentes dont l'une en amphithéâtre, l'autre divisible et la troisième, polyvalente seront ouvertes à toute l'école et sur l'extérieur.

Le bâtiment administratif regroupera les bureaux, salles de réunions et salles de professeurs nécessaires à l'activité de l'établissement. Un service de santé assurera la veille médicale.

Les sports seront pratiqués en extérieur pour le football, le basket et le volley-ball, et les exercices physiques. Un terrain de tennis sera aménagé sur le site. Un bâtiment spécifique sera dévolu à la gymnastique et aux sports de salles.

L'art sera présent sur tout le site, bien sûr avec la conception urbanistique, l'architecture même des bâtiments construits, mais aussi avec des sculptures extérieures qui marqueront les espaces. A l'intérieur des bâtiments, des sculptures, des peintures, des photos, des expressions graphiques, ordonnées, donneront un caractère certain, propice au respect qu'impose toutes manifestations de l'esprit.

Le quartier dans lequel l'Ecole alsacienne souhaite s'implanter devra permettre la construction de bâtiments utilisant les techniques actuelles visant la qualité environnementale, la pérennité des matériaux, l'utilisation des énergies renouvelables. Econome d'espaces, les bâtiments abordables par tous, respecteront le site en y intégrant une valeur ajoutée importante : une image.

L'ORGANISATION

Sous l'autorité du conseil d'administration de l'Ecole alsacienne, un conseil d'administration pour chaque établissement sera mis en place.

Sous l'autorité du directeur de l'Ecole alsacienne un directeur sera nommé pour chaque établissement.

Pour valoriser les fonctions et les métiers de l'enseignement, les professeurs des établissements annexes et les membres du personnel, aux statuts identiques à ceux de l'établissement principal, pourront se voir proposer des facilités relatives à leur carrière et à leur logement.

Le volontariat sera la base de toutes participations du corps enseignants aux nouvelles actions ou à l'évolution des pratiques pédagogiques.

Une commission « ad hoc » définira les critères d'admission des élèves dans les établissements. Celui de la proximité du domicile des parents sera l'un des premiers pris en compte.

La complémentarité des établissements sera basée les échanges qu'ils soient d'hommes où d'idées. Les professeurs, le corps enseignant, les élèves pourront passer d'un établissement à un autre suivant des conditions à définir. Les idées, avec les contacts personnels et les moyens de communications actuels, s'établiront naturellement entre les établissements. Les équipements de l'un pourront servir aux autres. Le personnel de l'un pourra exercer dans l'autre. Les activités propres à chacun des établissements concernera les autres.

LE FINANCEMENT

C'est essentiellement en fonction de la localisation de l'établissement, aussi bien en France qu'en Chine, que son financement peut être envisagé.

Le caractère particulier du projet est un élément supplémentaire à la complexité du montage de l'opération.

Au stade actuel de l'étude, il s'agit de vérifier la faisabilité du projet et d'obtenir des accords de principe sur sa concrétisation auprès des autorités et entités concernées.

Les caractéristiques spécifiques au projet, la mixité des enseignements, la mise en commun d'un grand nombre d'équipements et l'unité de direction sont autant d'éléments qui réduisent le coût de chaque composantes.

La participation financière de L'Etat et des collectivités territoriales sera sollicitée, pour le foncier, les constructions, l'immobilier et le mobilier mais aussi pour l'aide aux familles et à l'enfant, suivant les règles générales en la matière pour toutes les types d'enseignement proposé. Une demande particulière sera formulée auprès de ces autorités pour le caractère innovant et expérimental du projet, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Les entreprises privées, entreprises d'envergure nationale et internationale, entreprises locales seront elles aussi sollicitées. Outre la taxe d'apprentissage et de formation continue, leur seront demandés des dons dans le cadre du mécénat, du parrainage.

Les collectes de fonds auprès des entreprises seront étendus auprès des anciens élèves et des parents d'élèves.

Les dons et legs sous quelque forme que ce soit participeront au financement des frais d'investissement et de fonctionnement.

DES CHIFFRES.

A titre indicatif le programme des nouveaux établissements sera décomposé comme suit :

Ecole maternelle 6 classes 80 élèves 260 m²

Ecole primaire 10 classes 200 élèves 700 m²

Collège 15 classes 300 élèves 1000 m²

Lycée 15 classes 300 élèves 1000 m²

CFA 10 classes 200 élèves 700 m²

56 classes

1080 élèves

3660 m²

3 salles polyvalentes 495 m²

CDI/Bibliothèque 300 m²

Salles des professeurs 200 m²

Salles de réunions 150 m²

Service santé 75 m²

Bloc sciences 1000 m²

Bloc arts plastiques / techniques 800 m²

Bloc informatique 300 m²

Bloc restauration 800 m²

Bloc internat 1000 m²

Sports 500 m² + 1500 m²

Surface totale 10780 m² soit environ 11000 m² SHON

Effectif de l'équipe pédagogique environ 150 personnes

CONCLUSION

Le projet de réalisation de nouveaux établissements de l'École alsacienne, aussi bien en France que dans le monde, s'inscrit dans la longue tradition française de culture et de formation.

Ce projet s'inscrit aussi dans la volonté de l'École alsacienne de participer à l'évolution nécessaire de l'enseignement à tous les niveaux, à la formation du citoyen, à la socialisation des individus et au rapprochement des êtres de toutes conditions.

Ce projet vise tous types d'enseignements, généraliste, professionnel et par l'apprentissage.

Ce projet se veut exemplaire des possibilités actuelles d'évolution du monde enseignant dans sa pratique et son cadre d'exécution.

Ce projet, intégré à une communauté, un quartier, un site, sera à l'image de la pédagogie de l'établissement, ouvert, efficace et exemplaire.

Le cadre de ce projet sera une composition de bâtiments de haute qualité environnementale, la véridique, celle qui est économe de moyens et non d'idées, les espaces qu'ils vont engendrer seront des lieux particuliers où le corps et l'esprit de toute une jeunesse, d'ici et d'ailleurs, pourra s'épanouir pour former la société de demain, celle de la fraternité.

DOCUMENTATION :

« histoire d'une institution française : l'école alsacienne » en quatre volumes par Georges Hacquard, prix Fabien de l'académie française.

Volume 1 : naissance d'une école libre 1871/1891, préface Jean Jacques Pauvert, ancien élève, Editions SUGER septembre 1982.

Volume 2 : l'école de la légende 1891/1922, préface Vercors, ancien élève, Editions SUGER juin 1987.

Volume 3 : la tradition à l'épreuve 1922/1953, préface Alexandre Minkowski, ancien élève, Editions AAEEA février 199

Volume 4 : l'école du contrat 1953/1986, postface Jean Pierre Hammel, ancien directeur, Editions AAEEA novembre 2000.